



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/18003
16 avril 1986
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 AVRIL 1986, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DU GHANA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir le texte de la déclaration ci-jointe, publiée le 15 avril 1986 par le Gouvernement du Ghana, sur le raid aérien et naval lancé contre la Libye par les Etats-Unis d'Amérique et de vous prier de bien vouloir le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) N. K. DUMEVI

Annexe

Déclaration, publiée le 15 avril 1986 par le Gouvernement ghanéen, sur le raid aérien et naval lancé contre la Libye par les Etats-Unis d'Amérique

Le Conseil intérimaire de la défense nationale a exprimé sa stupéfaction et sa consternation devant l'attaque surprise lancée hier dans les premières heures par le gouvernement Reagan contre la Libye, attaque qui s'est soldée par la destruction massive et barbare de vies humaines et de biens matériels, y compris même l'ambassade de la France, pays occidental. Cette attaque aérienne et navale qui suit de près l'acte de provocation du gouvernement Reagan dans le golfe de Syrte, établit clairement que les Etats-Unis avaient l'intention préméditée d'attaquer la Libye avec ou sans motif.

Le Conseil intérimaire de la défense nationale est en outre fortement surpris par le fait que la Grande-Bretagne, qui était à l'origine opposée à l'utilisation par les Etats-Unis des bases britanniques pour une attaque, a maintenant fait volte-face et a fait apparaître comme par magie des raisons justifiant cette action honteuse.

Le grave incident d'aujourd'hui devrait sérieusement mettre en garde tous les pays progressistes et épris de paix contre la sombre menace que fait peser sur la paix et la sécurité internationales la politique peu judicieuse et belliqueuse du gouvernement Reagan. La communauté internationale devrait s'élever avec la dernière énergie contre ces actes provocants qui détruisent aveuglément vies humaines et biens matériels.

Le Ghana est convaincu que le monde ne peut continuer à supporter en silence la honte de l'agression américaine contre la Libye.

Le monde s'expose à un avenir bien sombre si au règlement des conflits internationaux par des négociations pacifiques on substitue le recours à la force.

L'acte des Etats-Unis, que le droit international ne saurait justifier en aucun cas, constitue une violation flagrante des normes acceptées du comportement international. Cette agression contre la Libye représente le point culminant des atteintes continues portées par les Etats-Unis aux droits des peuples du monde entier. Elle illustre en outre l'incroyable arrogance avec laquelle les Etats-Unis font montre de leur puissance.

Le Ghana ne cesse de condamner le terrorisme, d'où qu'il vienne. C'est pourquoi il condamne cette dernière manifestation du terrorisme d'Etat commis par l'administration Reagan.

La cible de l'attaque aérienne et navale contre Tripoli et Bengazi et notamment le bombardement de la résidence de notre frère Kadhafi, montrent bien que les Etats-Unis entendent utiliser ce terrorisme d'Etat pour assassiner le dirigeant libyen.

En cette triste occasion, le peuple ghanéen assure le peuple frère de la Jamahiriya arabe libyenne de sa solidarité et de son soutien dans sa juste lutte contre l'agression gratuite d'une administration américaine belliqueuse.

Les Etats-Unis porteront l'entière responsabilité de toutes pertes de vies humaines et de tous dommages subis par le Ghana au cours de l'attaque gratuite et injustifiable contre la Libye.

